

Stage international d'archives

Les bâtiments d'archives.

Evolutions et recommandations

L'objet de cette présentation est de faire un bref historique sur les bâtiments d'archives en France au 20^{ème} siècle, de présenter leur évolution et leur caractéristiques actuelles.

Les bâtiments du passé ne correspondent plus aux recommandations actuelles tant pour les salles de lecture que pour les magasins. Ils présentaient un charme historique certain comme en témoignent les photos anciennes. Ces bâtiments ont été longtemps en activité et certains le sont encore comme les AD des Pyrénées Atlantiques datant de 1937. Cet édifice sera bientôt remis aux normes de sécurité - électricité et incendie en particulier.

Une grande vague de construction de bâtiment a eu lieu dans les années 1960. Suivant les modèles présentés dans le livre référence de M. Duchein, on a pu voir émerger des tours des archives avec la partie accueil du public et traitement des documents en partie basse. Exemple du Val-de-Marne et de la Saône-et-Loire. Ces édifices arrivent actuellement à saturation et sont en cours d'extension restructuration soit pour la partie conservation des documents, soit pour la partie accueil du public.

Architecturalement, la solution Tour a été délaissée au profit de bâtiments plus bas profitant parfois de la pente des terrains, pour intégrer les volumes au terrain.

Un bâtiment d'archives se compose de :

De lieux de stockage : entre 60 et 70% de la surface. Avec des rayonnages fixes ou mobiles.

De hall d'entrée présentant souvent le 1% culturel : réalisation artistique récente dans les bâtiments publics.

De salle de conférence ou d'auditorium (exemple : centre des Archives du Monde du travail à Roubaix et AM de Marseille). Ces auditoriums sont situés à proximité de l'entrée de l'édifice pour pouvoir être utilisés en dehors des heures d'ouverture des archives. (AD de la Manche)

De salle d'exposition, de salle de réunion, salle du service éducatifs (AD de la Manche et de la Sarthe).

Tous les locaux pour le personnel et le traitement des archives. (AD des Landes).

Des salles de lectures aux caractéristiques suivantes :

- 5 m² par lecteurs
- pas de poteaux
- éclairage naturel et artificiel très étudiés.
- 2 m² de table par lecteur
- espaces liés aux nouvelles technologies - séparés ou non.

Des réserves consultables ou non (AD de Haute-Savoie)

Quelques exemples de bâtiments construits depuis 1986 :

3 types :

1) Réhabilitation de bâtiments existants et création de nouveaux lieux d'archives.

Cette option permet de bénéficier des qualités architecturales des bâtiments existants. Elle s'inscrit dans un contexte de développement durable. Les bâtiments possèdent en général une bonne inertie et sont disponibles rapidement. Ils sont en général bien situés.

- AM Marseille : restructuration d'une ancienne manufacture de tabac.
- Centre des Archives du Monde du travail à Roubaix : restructuration d'une ancienne filature.
- AD de l'Essonne : dans l'ancienne commanderie d'un château classé Monument Historique.
- AM de Toulouse : restructuration d'un ancien château d'eau
- AD du Lot : restructuration d'une ancienne chapelle
- AD des Landes : restructuration et extension d'une ancienne caserne (illustration)
- Et aussi pour les AM de Calais, Dunkerque et Nouméa...



2) Extension des lieux d'archives existants

Dans la conception des projets, il est important de toujours prévoir le terrain pour une extension à échéance plus ou moins lointaine.

Exemple AD de la Mayenne par l'agence de Dominique Perrault, mais aussi AD de la Vienne.

3) Création de nouveaux lieux d'archives.

- AD des Alpes de Hautes Provence avec son jardin zen et ses cariatides
- AD de l'Aude avec ses grands espaces publics
- AD de l'Oise avec son extension prévue
- AD de la Sarthe avec son plan en H (illustration)
- AD de la Haute Savoie avec son graphisme en façade et sa salle des « mappes sardes ».
- AD et bibliothèque des Bouches-du-Rhône avec son « galet isolé ».
- Mais aussi des bâtiments en d'autres climats à la Martinique ou de taille plus modeste.
- Et bien sur le nouveau Centre des Archives à Pierrefitte qui sera présenté séparément.



Les bâtiments suivent les règles de base publiés sur le site de la Direction des Archives de France et la Norme iso 11799. Voir la rubrique « gérer les archives », « bâtiments », « circulaire de janvier 2007 ». On insiste en particulier sur les conditions de température et d'hygrométrie dans les magasins mais pas seulement. Les recommandations sur les rayonnages sont aussi très détaillées.

On assiste à des évolutions ponctuelles dans tous les domaines.

Soit pour les rayonnages techniques et ajourés.

Soit au niveau de l'architecture dans un contexte de développement durable avec des bâtiments inertes et compacts. La modification de l'esthétique est due en particulier à une isolation extérieure, à l'emploi de terrasse végétalisée et de panneaux solaires ou photovoltaïques.

Sont favorisés la lumière et toujours le 1% culturel intérieur ou extérieur.

